

Challenge „PONY TROPHY“ 2012 du GEPL

Qualification sur tous les concours du GEPL jusqu'au 15 septembre 2012 sur les hauteurs 70, 80, 90, 100 cms.
Se référer au règlement sportif des concours « poneys » (toisage, taille, âge).

Pour être repris dans le classement « Pony Trophy », il faut que les poneys soient indentifiables par la présentation du carnet sanitaire, du contrôle de la puce ainsi que du certificat de toisage validé par la FRBSE.

Pour le « Pony Trophy », une manche = 2 épreuves

5 manches obligatoires, 7 meilleurs résultats pris en compte.

Jusqu'au 15 juillet : 65 / 70 – 75 / 80 – 85 / 90 – 95 / 100.

A partir du 16 juillet : 70 / 75 – 80 / 85 – 90 / 95 – 100 / 105.

Les points pour le PT seront attribués sur les EP 70, 80, 90 100cm.

Rem : en cas d'égalité, il sera tenu compte du nombre de participation aux épreuves, puis du nombre de première place, de seconde place, etc...

Qualification de 8 paires différentes cavaliers/poneys par catégorie pour les trois demi-finales – 2 obligatoires
(le 22/09 à Faulx, le 06/10 à Ghlin et le 20/10 à Flémalle)

Les points des 2 meilleures ½ finales seront pris en compte pour le couple qualifié dans sa catégorie.

Les poneys doivent être « pucé », en possession de leur carnet sanitaire et de leur certificat de toise.

Organisation d'une Coupe Inter-Groupements avec sélection à l'issue des demi-finales.